

POLE COIFFURE

BP COIFFURE

en 2 ans

Parole d'apprenti : " Ne lâchez pas vos ciseaux ! "

www.cfmda.fr
edgaro@cfmda.fr
5 rue de la Sablière
26250 LIVRON SUR DROME

04 75 61 69 55

Mis à jour le 11/12/25



PUBLIC

Éligible au contrat d'apprentissage

Être âgé de 15 à 29 ans au début du contrat d'apprentissage.
Sans limite d'âge : être reconnu travailleur handicapé OU
en cas de création ou reprise d'entreprise.

Prérequis : être titulaire du CAP Métiers de la Coiffure

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 953,50 heures sur 2 ans.

Alternance : 2 semaines en entreprise / 1 semaine au CFA
(35h/semaine).

Classe de 13 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Ateliers équipés. Salles informatiques.

Centre de ressources : ordinateurs, documentations, annales,
sujets d'examens.

Le 1er équipement professionnel est fourni au démarrage de la
formation.

Les EPI (Equipements de Protection Individuelle) doivent être
fournis par l'employeur pour les apprentis.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée prise en charge par l'OPCO de
l'entreprise sous contrat d'apprentissage.

NATURE DU DIPLOME

Examen de l'Education Nationale de niveau 4 en fin d'année
RNCP 38231

Nom du certificateur : Ministère de l'Education Nationale et de la
Jeunesse

Date début de certification : 01/09/2023

MODALITE D'EVALUATION

Contrôle en Cours de Formation (CCF)

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure est un professionnel
hautement qualifié. Il est
compétent dans l'accueil, la prise en charge et le suivi de la
clientèle.

Il maîtrise les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de
coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme
temporaire ou durable et de coiffure.

Il conseille la clientèle et exerce une activité de valorisation des
services et de suivi beauté.

Il assure également la gestion administrative et financière de
l'entreprise ainsi que son développement, l'animation et la
gestion du personnel.

Activités visées :

- Conseil et vente de produits, matériels et services
- Conception de coiffure personnalisée
- Mise en oeuvre de techniques de soins capillaires,
coloration et éclaircissement
- Création et réalisation de coupes féminines et
masculines
- Conception et réalisation de coiffures événementielles
- Conception de coupes masculines spécifiques et
réalisation de taille du système pilo-facial.

MATIERES ENSEIGNEES

MATIÈRES PROFESSIONNELLES :

- Pratique coupe, forme, couleur
- Technologie et méthodes
- Coiffure événementielle ou coupe homme
- Cadre organisation

MATIÈRES SEMI-PROFESSIONNELLES / SAVOIRS ASSOCIES :

- Gestion et management
- Physique Chimie et Biologie appliquée
- Commercialisation, communication, relations client
- Arts appliqués

MATIÈRES GÉNÉRALES :

- Expression et connaissance du monde

POURSUITES DE FORMATION

- Certificat de Spécialisation Coiffure Coupe Couleur (possible au CFA)
- BAC Professionnel Perruquier Posticheur
- BTS Métiers de la Coiffure
- BM Coiffure

Le titulaire du BP Coiffure peut exercer son activité comme :

- **Employeur ou salarié** en salon ou entreprise de coiffure
- Entreprises de production ou de distribution de produits capillaires
- Etablissements sanitaires et sociaux : hôpital, maison de retraite, maison de convalescence, de soins, de cure, de réadaptation...
- être coiffeur indépendant, à domicile
- occuper un poste de chef d'entreprise, de directeur technique « manager », de chef de bac, de coiffeur animateur ou responsable technique, de conseiller professionnel.

CANDIDATURE et DELAIS D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de novembre en vous connectant sur notre site :

www.cfmda.fr, onglet : "Candidature à la formation".

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres d'apprentissage de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1er trimestre de l'année scolaire. L'inscription se fera sous réserve de places disponibles à la signature d'une convention de stage. Si la formation atteint sa capacité maximale, une liste d'attente sera ouverte.

Le calendrier sera fourni après inscription définitive. Le service développement et l'assistante formation accompagnent les candidats et les entreprises dans la signature d'une convention de stage.

HANDICAP / ACCESSIBILITE



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique : « Dispositif d'accompagnement des apprenants porteurs de handicap »

LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur le site du CFMDA dans la rubrique : « Taux et Ratios ».

INFOS PRATIQUES

Restauration sur place

Lignes de bus directes par KEOLIS

Casiers

